



Livre des délibérations du conseil des commissaires Commission scolaire de SAINT-HYACINTHE

Procès-verbal de la séance d'ajournement du conseil des commissaires de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe, tenue le **mardi 23 octobre 2018**, à 19 h, au siège social de la Commission scolaire, au 2255, avenue Sainte-Anne, à Saint-Hyacinthe.

Est présent, monsieur le président :

Flibotte, Richard.

Sont présents, mesdames et messieurs les commissaires :

Bilodeau, Sylvie,	Messier, Jean-François,
Continelli, Marie-Josée, commissaire parent,	Nichols, Martin,
Croteau, Steve,	Noël, Pierre,
Donais, Sylvie,	Rondeau, Daniel.
Favreau, Jacques,	Simard, Élyse.
Martin, France,	

Avaient prévenu de leur absence, mesdames et monsieur les commissaires :

Corbeil, Annick, commissaire parent,
Devost, Eric,
Laperrière, Lucie, commissaire parent.

Était absent, monsieur le commissaire :

Labbé, Simon, commissaire parent.

Sont aussi présents, madame et monsieur :

Camirand, Daniel, directeur général adjoint et secrétaire général,
Dupré, Caroline, directrice générale.

Sont invitées, mesdames :

Gagnon, Sagette, régisseuse aux communications,
Girard, Sylvie, directrice du Service des ressources financières,

Ouverture de la séance

Monsieur Richard Flibotte, président, procède à l'ouverture de la séance.

Adoption de l'ordre du jour

C-18-10-50

Monsieur Jacques Favreau propose et il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel quel.

**Livre des délibérations du conseil des commissaires
Commission scolaire de SAINT-HYACINTHE**

Président

Secrétaire

Période de questions

Aucune question.

Dépôt de l'état financier 2017-2018

Madame Sylvie Girard, directrice du Service des ressources financières, dépose l'état financier 2017-2018, de même que le rapport du vérificateur externe.

Amendement à l'entente municipale de Saint-Barnabé-Sud

CONSIDÉRANT les nouvelles infrastructures mises en place à l'école aux Quatre-Vents, immeuble Saint-Barnabé;

CONSIDÉRANT que les heures d'utilisation municipale seront semblables;

CONSIDÉRANT les surfaces asphaltées et les circulations piétonnes sont augmentées significativement;

CONSIDÉRANT l'objectif de garder le protocole équitable;

Monsieur Jean-François Messier propose et il est unanimement résolu de mandater le président de la Commission scolaire, monsieur Richard Flibotte et la directrice générale de la Commission scolaire, madame Caroline Dupré, à signer les documents relatifs à cette entente d'amendement à l'entente municipale de Saint-Barnabé-Sud.

C-18-10-51

Questions diverses

Aucune question.

Agenda du président

Monsieur Richard Flibotte, président, fait rapport des rencontres de la dernière semaine, de même que la correspondance reçue et mise à la disposition de tous les commissaires.

Levée de la séance

Monsieur Jacques Favreau propose et il est unanimement résolu de lever la séance.

C-18-10-52

Président

Secrétaire général